

FICHE DESCRIPTIVE DE L'ACTION DE FORMATION

Intitulé de l'action de formation

Formalités de recrutement d'apprentis étrangers.

Contexte

Le développement de l'apprentissage à travers le monde pousse de plus en plus d'apprentis étrangers à effectuer une partie de leurs études en France. Leur accueil peut être source d'interrogations, que ce soit pour l'apprenti ou l'entreprise. En tant que CFA, il est essentiel de connaître les conditions préalables au recrutement, les formalités administratives à prévoir selon la situation des apprentis étrangers tout au long du contrat.

Objectif professionnel

Être capable d'accompagner les entreprises dans l'accueil et l'intégration d'apprentis étrangers en respectant la réglementation en vigueur.

Objectifs opérationnels et évaluables de développement des compétences

A l'issue de la formation, vous serez capable de :

- Comprendre les spécificités de l'accueil des apprentis étrangers
- Connaître les formalités administratives
- Accompagner les entreprises et les apprentis tout au long du contrat d'apprentissage

Public visé

La formation s'adresse aux personnels du CFA.

Prérequis

Conditions d'accès

Disposer d'une connexion Internet, d'un ordinateur, et savoir naviguer sur le Web et se connecter à une solution de visio-conférence.

Prérequis pédagogiques

Aucun.

Modalités et délais d'accès

En amont de la contractualisation, un entretien téléphonique (ou en visioconférence avec Microsoft Teams) est possible afin de :

- Analyser les besoins en formation du Client ;
- Vérifier les prérequis ;
- Adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils/situations du stagiaire ;
- Identifier, le cas échéant, la situation de handicap et décider des adaptations nécessaires (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...).

Les dates/horaires sont communiqués au Client en amont de la contractualisation.

Durée / Calendrier & lieu de réalisation

▪ **Durée** : 2 heures.

▪ **Date** : Jeudi 3 avril 2025, 10h00 – 12h.

Pour une formation intra : nous contacter.

▪ **Lieu** : En visio, via Microsoft Teams.

Modalités de déroulement (pédagogie), suivi et sanction

Les modalités, méthodes et outils sont déterminés dans le but de favoriser l'implication du stagiaire.

Modalité pédagogique et suivi	Formation en visioconférence <i>Le suivi de l'exécution de l'action de formation se fera au moyen d'une attestation d'assiduité.</i>
Méthodes pédagogiques	Apports méthodologiques, apports théoriques illustrés d'exemples, échanges, exercices et/ou travaux pratiques
Moyens et/ou outils pédagogiques	Ressources documentaires mises à la disposition du stagiaire avant, pendant et après la mise en œuvre de l'action de formation (PowerPoint de présentation et outils présentés)
Intervenant	Profil : formateur spécialisé dans l'apprentissage
Sanction de la formation	Attestation de formation précisant l'atteinte des objectifs opérationnels de développement des compétences

Contenu

Partie I – Les conditions préalables au recrutement
I – <u>Le contrôle de l'éligibilité du candidat à l'apprentissage</u> <ul style="list-style-type: none">• Pour les ressortissants de l'Union Européenne• Pour les ressortissants d'un pays hors de l'Union Européenne
Partie II – Les formalités administratives
I - <u>Les différents documents de séjour permettant de conclure un contrat d'apprentissage</u> <ul style="list-style-type: none">• Pour les ressortissants de l'Union Européenne• Pour les ressortissants d'un pays hors de l'Union Européenne mineurs et majeurs• Pour les ressortissants algériens
II - <u>Les démarches et obligations de l'employeur pour accueillir un apprenti étranger</u> <ul style="list-style-type: none">• Vérification des documents et déclaration nominative• Autorisation de travail• Les cas de dispense• L'enregistrement du contrat par l'autorité compétente valant autorisation de travail• Renouvellement de titres durant le contrat et passage à la majorité
Partie III – Les risques et sanctions
I – <u>Pour l'apprenti étranger</u>
II – <u>Pour l'employeur</u>

Modalités d'évaluation

- Évaluation pré-formatrice en début d'action de formation
- Évaluations formatives tout au long de l'action de formation (formalisées dans un document de suivi de la progression pédagogique)
- Évaluation de l'atteinte des objectifs opérationnels et recueil des appréciations du stagiaire en fin de formation (questionnaire d'évaluation de la formation fourni par l'intervenant)

Validation de la formation

Attestation de formation.

Prix

Inter-établissements : 150€ HT pour un stagiaire. 75€ HT pour un deuxième stagiaire venant du même établissement.

Formation dédiée pour un établissement : 450€ HT (12 stagiaires max)

Indicateurs de résultat

Niveau d'accomplissement
Nombre de stagiaires formés : Nouvelle formation catalogue 2025
Niveau de performance
Note de satisfaction globale des stagiaires : Nouvelle formation catalogue 2025

Accessibilité aux personnes handicapées

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), MGACF propose des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap. Le cas échéant, l'organisme de formation pourra mobiliser des compétences externes (Centre de Ressources Formation Handicap Hauts de France, AGEFIPH-FIPHFP) et les ressources ad-hoc pour la recherche de solutions permettant l'accès aux formations.

Contact pédagogique, administratif et handicap

Pour toute question, contactez Capucine DESLIENS (capucine@mgacf.fr) 06 76 56 22 58.